

# Un proxénète roumain accablé par dix prostituées

Pendant quatre ans, dix prostituées roumaines se sont succédé dans un studio de Nantes.

Le proxénète et une partie de sa famille étaient jugés hier. Huit ans de prison ont été requis, il écope de six.

### Devenir prostituée

Anna-Maria a peur et le souffle à M<sup>e</sup> Bouillon, son avocate. Elle craint d'être attendue à la sortie du tribunal. Cette même peur l'a conduite à se prostituer. Elle la dépasse courageusement, ce mercredi, pour témoigner face à celui qu'elle désigne comme son proxénète. Dix jeunes Roumaines, dont une mineure, ont ainsi été contraintes de se prostituer à Nantes pendant quatre ans. Elle seule, Anna-Maria, vient aujourd'hui raconter.

Une vie misérable, avec son fils, en Roumanie. Des petits boulots « dans la chaussure ou les champignons ». Elle raconte son rêve d'une vie meilleure en France. Puis vient la rencontre avec Genever Rostas. Elle espère dégoter grâce à lui des ménages en France pour envoyer un peu d'argent à son fils. « La force de persuasion de la misère », résume son avocate.

Genever Rostas lui paye un billet de car fin janvier 2009. Quelques heures plus tard, elle se retrouve dans un studio glauque de Nantes, meublé de deux canapés-lit. D'autres

femmes y travaillent déjà. « C'est là que j'ai compris », rapporte-t-elle. La peur la gagne. « Une autre fille répétait : tu sais ce qu'il peut faire à ta famille... » Elle s'est prostituée pendant quatre mois. « Avec des hommes qu'on est obligé de subir, cinq ou six fois par nuit, souligne M<sup>e</sup> Bouillon. Des mois d'enfer. » Elle s'enfuit, une nuit de juin, aidée d'un client. « Je me disais : ou je meurs ou je pars. »

### Le proxénète

Pour cet homme de 39 ans, Anna-Maria ment. « Tout est faux ! Elle se prostituait déjà en Roumanie. » À l'écouter, il lui est venu en aide. D'abord en versant une petite somme à sa famille. Puis en la protégeant sur les trottoirs nantais. « Et je l'amenais faire des courses. »

Son raisonnement est plombé par les déclarations des autres prostituées roumaines. L'une a prétendu que ses papiers lui avaient été retirés. D'autres évoquent des menaces, des violences, un coup de couteau voire des abus sexuels... Une scène terrible, aussi, où le

proxénète s'enferme dans une salle de bains avec l'une d'elles et monte le son de la radio.

Genever Rostas, au fil de sept heures d'audience, finit par admettre avoir récupéré environ 400 € chaque nuit en échange de ses services. Parfois plus, parfois moins. « Avec cet argent, on achetait la nourriture, les vêtements. J'en ai envoyé à leurs familles aussi... » Les autres accusations seraient des mensonges proférés par ces jeunes femmes « jalouses ». Il conteste les avoir contraintes à se prostituer et préfère se voir en « protecteur ». Son avocat, M<sup>e</sup> Vallée, estime que ses gains ont finalement été limités. La procureure croit plutôt à des profits astronomiques : « C'est le proxénète dans toute son horreur ! »

### Une organisation familiale ?

L'ex-femme et un fils de Genever Rostas sont également poursuivis. Le tribunal soupçonne « une organisation familiale ». La femme le conteste. Elle nie avoir aidé au recrutement ou au recouvrement des sommes gagnées par les

prostituées. A contrario, son fils reconnaît la surveillance occasionnelle des femmes qui racolaient. Il comptait leurs clients et récupérait leur argent avant de le cacher dans une caravane pour son père sous le pont de Cheviré. Lui, comme sa mère, n'aurait pas eu d'autre choix que « d'obéir ». Leurs avocats, M<sup>es</sup> Barrière et Boog, s'attachent à leur rendre un rôle accessoire. À gommer cette impression « d'organisation familiale » laissée par l'enquête.

### La prison

Pour « cette exploitation de la misère humaine », la procureure a requis « des peines exemplaires ». Ce qu'elle a obtenu. Genever Rostas a été condamné à six ans de prison, 60 000 € d'amende et à l'interdiction du territoire français. Son ex-femme, Angela Silaghi, écope de trois années d'emprisonnement. Leur fils est condamné à deux ans de prison, mais n'a pas été écroué.

Thomas HENG.